Délibération n°2022/45

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 715-2 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur, en vigueur de l'établissement,

Objet : Sorties inventaire
Le Conseil d'Administration approuve les sorties de l'inventaire des biens proposés en liste jointe : - Valeur immobilisée des matériels sortis : 57495.43€

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23
Présents : 14
Pouvoirs : 8

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Ronan STEPHAN

Troyes, le 20 octobre 2022
Le président du conseil d'administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 21/10/2022
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 21/10/2022